# ADR - Matières dangereuses - Recyclage de base

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - LA CRÊCHE **David YVON** 06.85.12.47.39 david.yvon@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Certificat ADR en cours de validité (au jour de l'examen) Nous vous rappelons que toute formation non recyclée avant sa date limite de validité entraine son annulation et l'obligation de suivre une nouvelle formation initiale

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

### Objectif de la formation

Objectifs généraux Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2) ; Liquides inflammables (Cl. 3) ; Matières solides inflammables (Cl. 4.1) ; Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2) ; Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3) ; Matières comburantes (Cl. 5.1) ; Peroxydes organiques (Cl. 5.2) ; Matières toxiques (Cl. 6.1) ; Matières infectieuses (Cl. 6.2) ; Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3m3, Citerne ou Véhicule batterie 1m3, Véhicule vrac solide

### Contenu et modalités d'organisation

Principaux contenus Contexte réglementaire Propriétés physico-chimiques Risques associés Classification et identification des produits dangereux Documents de bord Exemptions Emballages Signalisation / Placardage Chargement, calage, arrimage, déchargement Equipements Circulation / stationnement Sûreté Exercice incendie ncidents – Accidents Obligations des différents intervenants Infractions, sanctions Mise en application des acquis Contrôle de connaissances

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

### Validation(s) Visée(s)

ADR - Conseiller à la sécurité - Transport de matières dangereuses - Sans niveau spécifique

### Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00373742	du 01/01/2024 au 31/12/2027	La Crèche (79)	AFTRAL - LA CRÊCHE		Non éligible	FPC